

Baromètre UBS des caisses de pension

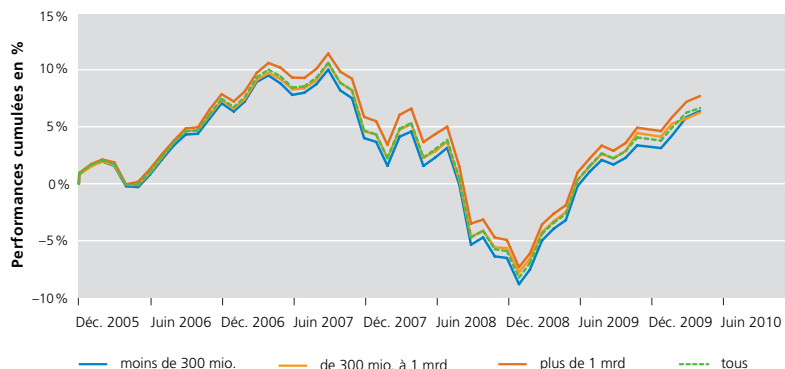
Placements de capitaux en avril 2010

Performances

	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd	CP plus de 1 mrd	CP toutes
Jan 2010	- 0.22%	- 0.34%	- 0.28%	- 0.26%
Fév 2010	1.05%	1.16%	1.15%	1.10%
Mar 2010	1.37%	1.35%	1.43%	1.38%
Avr 2010	0.33%	0.36%	0.43%	0.36%
Mai 2010				
Juin 2010				
Jui 2010				
Aug 2010				
Sep 2010				
Oct 2010				
Nov 2010				
Déc 2010				
An	2.55%	2.54%	2.75%	2.60%

Malgré les turbulences qui ont agité les marchés à partir d'avril, les caisses de pension ont néanmoins pu dégager une performance mensuelle attrayante de 0,36%. La performance cumulée pour 2010 a ainsi continué de s'accroître même si son rythme a ralenti et s'élève actuellement à 2,60%. Toutes les catégories de placement ont contribué positivement à la performance et ce sont les actions qui continuent d'afficher le rendement cumulé le plus élevé.

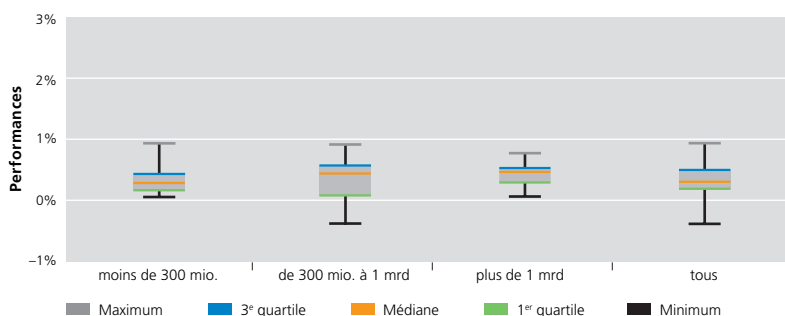
Performances cumulées depuis 2006



L'évolution positive persistante de la performance en 2010 se manifeste également sur le long terme. La performance cumulée depuis 2006 est positive depuis déjà dix mois consécutifs et atteint +6,8% en avril 2010. Elle n'en affiche pas moins un écart considérable avec les sommets de l'été 2007.

Fourchettes des performances d'avril 2010

	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd	CP plus de 1 mrd	CP toutes
Maximum	0.97%	0.94%	0.78%	0.97%
3 ^e quartile	0.42%	0.56%	0.53%	0.51%
Médiane	0.28%	0.45%	0.47%	0.33%
1 ^{er} quartile	0.16%	0.08%	0.30%	0.20%
Minimum	0.02%	-0.38%	0.07%	-0.38%



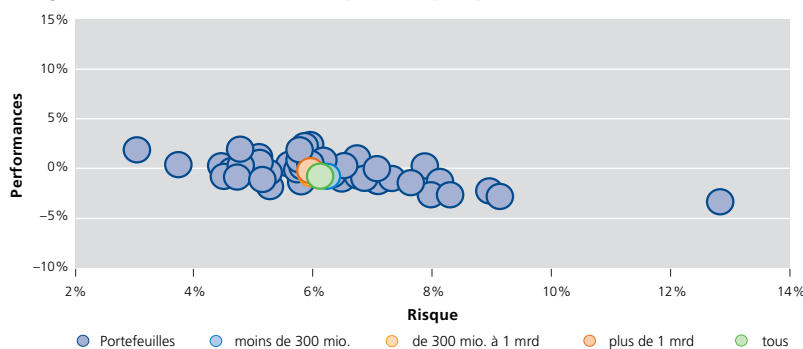
La disparité des rendements des caisses de pension était frappante également en avril. Les grandes caisses de pension affichent le meilleur rendement médian et la plus faible dispersion. Simultanément, celles-ci tirent mieux leur épingle du jeu dans le 1^{er} quartile et pour la performance minimale. La gestion du risque et une bonne diversification expliquent ce résultat.

Ratios historiques risque/performance (annualisés)

Chiffres clés	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd	CP plus de 1 mrd	CP toutes
Performance annualisée	- 0.84%	- 0.87%	- 0.58%	- 0.76%
Ecart-type	6.22%	6.05%	5.93%	6.11%
Ratio de Sharpe	- 0.36%	- 0.37%	- 0.33%	- 0.35%

Les avantages des grandes caisses de pension apparaissent aussi dans la comparaison sur 36 mois. Les rendements annualisés sont plus élevés, tandis que le risque mesuré par l'écart type est plus bas. En conséquence, la performance corrigée du risque (ratio de Sharpe) est plus élevée, même si elle est négative sur cette période.

Diagramme des ratios historiques risque/performance (annualisés)



En théorie, un risque important devrait être récompensé par un rendement supérieur. Dans la réalité, l'image est quelque peu différente en ce qui concerne la performance des caisses de pension au cours des 36 derniers mois. Le rapport positif n'est pas avéré entre risque et rendement, il semble même que ce rapport soit légèrement négatif. Par conséquent, on peut affirmer que les caisses de pension n'ont pas été dédommagées de façon appropriée pour les risques pris ces 36 derniers mois. Le réexamen périodique de l'allocation stratégique des actifs suivi d'une éventuelle redéfinition de celle-ci et de la mise en œuvre tactique semble donc indiqué dans ce contexte.

Performances par catégorie d'actifs

	Obligations CHF	Obligations ME	Actions Suisse	Actions Etrangères	Immeubles	Hedge funds
Jan 2010	0.76%	1.12%	0.20%	- 2.37%	0.12%	0.25%
Fév 2010	0.72%	1.13%	2.00%	2.34%	- 0.03%	0.48%
Mar 2010	0.15%	- 1.35%	5.18%	4.70%	1.16%	- 0.02%
Avr 2010	0.22%	1.84%	- 1.16%	2.56%	0.53%	1.36%
Mai 2010						
Juin 2010						
Jui 2010						
Aug 2010						
Sep 2010						
Oct 2010						
Nov 2010						
Déc 2010						
An	1.86%	2.74%	6.25%	7.29%	1.79%	2.08%

Toutes les catégories de placement ont enregistré une performance nettement positive sur les quatre premiers mois de l'année. Alors que les performances mensuelles des actions étaient en repli par rapport au mois précédent – et même négatives pour les actions suisses – les obligations en monnaie étrangère ont, elles, réalisé de solides performances. Les obligations en CHF affichent des performances positives persistantes sur les différents mois. Après un départ plutôt timide en 2010, les hedge funds ont enregistré une performance nettement positive en avril. Ils ont ainsi contribué non seulement à diversifier les risques, mais également à accroître la performance au sein des portefeuilles.

Perspectives pour les mois à venir

Politique de placement

Nous privilégions toujours les actions et les obligations d'entreprises par rapport aux liquidités et aux emprunts d'Etat. A moyen terme, l'évolution conjoncturelle et le rétablissement des bénéfices des entreprises devraient fortement favoriser les placements plus risqués. Nous détectons un potentiel de rendement sur les trois à six prochains mois pour le pétrole brut, alors que l'or devrait connaître une nouvelle poussée notable des prix ces prochains douze mois.

Emprunts

Les rendements des emprunts d'Etat restent peu intéressants et pourraient de plus être mis sous pression par la montée des taux d'intérêt. Nous recommandons par conséquent des durées courtes à moyennes. Les emprunts d'organismes ou autorités (agencies) supranationales nous semblent présenter les meilleurs profils risque/rendement et plus particulièrement les obligations d'entreprises de bonne qualité.

Actions

Les marchés des actions présentent un potentiel de rendement intéressant au vu des données économiques fondamentales et du rétablissement des bénéfices des entreprises, notamment dans la zone euro et en Grande-Bretagne. Nous conseillons de rechercher les sociétés exportatrices. Les actions à dividende élevé constituent une alternative de choix à de nombreux emprunts.

Monnaies

Les fortes fluctuations des cours de change pourraient persister dans l'immédiat. A moyen terme toutefois, nous prévoyons un affaiblissement de l'USD vis-à-vis du CHF, ce dernier devant continuer à s'apprécier face à l'EUR. Nous recommandons aux caisses de pension de couvrir systématiquement le risque de change des emprunts et des placements alternatifs.

Explications/glossaire

Mesure de la performance

Les performances indiquées sont des rendements nets après déduction des frais et commissions et prise en compte des impôts à la source remboursables. Elles sont calculées selon la méthode des «Time Weighted Returns»

L'éditrice du présent document est la société de droit suisse UBS SA. La diffusion du présent rapport n'est autorisée qu'aux conditions prévues par le droit applicable. Ce document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques, d'une situation financière particulière ou de besoins spéciaux d'un destinataire particulier. Son objectif est purement informatif et il ne constitue ni une incitation ni une invitation à soumettre une offre, à conclure un contrat, à acheter ou à vendre des titres ou des instruments financiers apparentés. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs.

Les informations rassemblées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables. Ces informations et avis ne prétendent toutefois pas être exacts, ni être exhaustifs en ce qui concerne les indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les performances (simulées ou réelles) passées des divers investissements n'offrent aucune garantie quant aux évolutions futures.

Les informations et les avis indiqués sont uniquement applicables au moment de l'élaboration du document et peuvent être modifiés sans préavis. Tout instrument

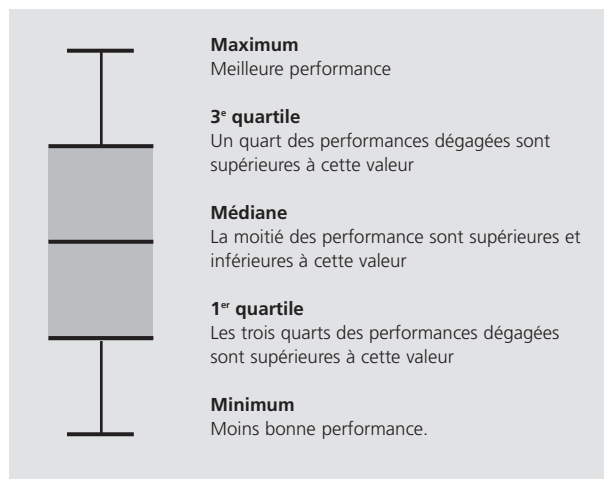
avec des évaluations intermédiaires quotidiennes des flux de fonds et sur la base de la moyenne géométrique à long terme. Les performances des fonds analogues sont déduites des performances moyennes respectives. En cas de changements ultérieurs – résultant p. ex. de cours d'évaluation disponibles avec retard pour des placements alternatifs – les performances mensuelles correspondantes sont adaptées rétroactivement.

Ratios rendement/risque

Les performances indiquées ne sont pas corrigées du risque. Leurs variations sont calculées sur les 36 derniers mois en tant qu'écart-types. Le ratio de Sharpe indique le rapport entre le rendement excédentaire (différence entre la performance du portefeuille et le taux d'intérêt sans risque) et le risque encouru, c.-à-d. l'écart-type.

Analyse des marges de fluctuation

Les performances réalisées par les caisses de pension sont classées et présentées comme suit par ordre d'importance:



Contact

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

UBS SA
Media Relations
Tél. +41-44-234 85 00
mediarelations@ubs.com

de placement et prestation financière comporte des risques. La liquidation de certains placements peut être problématique. Certains placements peuvent être sujets à des dépréciations soudaines et massives et le jour du dénouement, la somme revenant à l'investisseur peut être inférieure à celle que celui-ci a investie. Si la monnaie d'un instrument de placement ou d'une prestation financière est autre que celle du pays de domicile, le prix, la valeur et/ou le rendement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de change. Les variations de taux de change peuvent avoir un impact négatif sur le prix, la valeur ou le rendement d'un placement.

Tant UBS SA que les autres membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le présent document.

Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite d'UBS SA.

© UBS 2010. Tous droits réservés.